

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Païement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par Taiyuguanfanmaidianzishangwuyouxiangongsi
TVA FR61918466988

Date de la facture/Date de la livraison	04 juillet 2024
Numéro de la facture	INV-FR-2181012935-2024-71
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	8,41 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Marjorie MONNIER
20, Rue Westrich, SCHMIDT GROUPE, Usine 2
Selestat, 67600
FR

Vendu par

Taiyuguanfanmaidianzishangwuyouxiangongsi
xikuangjie168haodianfengguojiBzuo8-803hao
taiyuanshi, wanbailinqu, shanxisheng, 030000
CN
TVA FR61918466988

Informations de la commande

Date de la commande	03 juillet 2024	Numéro de commande client	BC-205457
Numéro de la commande	171-0135547-6638750		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-2181012935-2024-71

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
legefirm Pointes de Soudure Tête de Fer à Souder USB Pointes de Fer à Souder de Remplacement Tête de Soudage pour Interface E10 (Pointe B + Pointe K) Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B0BLRS4RSS	1	8,41 €	0 % ⁽¹⁾	8,41 €	8,41 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû 8,41 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	8,41 €	0,00 €
Total	8,41 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) Autoliquidation - Article 194 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.